



Toute l'année

// Pour qui ?

□ Tous les jeunes à partir de 15 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif

// Quoi ?

Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

Le parcours Droits Devant propose aux jeunes et à leurs référents des outils : livret des démarches d'accès aux droits, coffre-fort numérique, permanence, cycle d'ateliers, et organisation d'un escape Game de l'Autonomie. Tout pour favoriser l'accès aux droits des jeunes à la sortie de leur accompagnement éducatif ! **Et pour diffuser le parcours Droits Devant Télécharger le Flyer Droits Devant** [ici](#).

Un coffre-fort numérique, qu'est-ce que c'est ?

□ Le coffre-fort numérique permet au jeune de conserver, en toute sécurité, avec un accès illimité dans le temps, des copies numériques de ses documents administratifs,

d'enregistrer des événements avec un système de rappel par SMS, de conserver des contacts et des notes utiles.

□ Sa prise en main est rapide et intuitive, y compris pour des personnes éloignées du numérique.

□ Pour plus d'informations, consulter [le flyer Reconnect](#), [le guide d'utilisation des professionnels](#), ou [le guide d'utilisation des bénéficiaires](#).

// Comment en bénéficier ?

Afin de pouvoir ouvrir des coffres-forts numériques pour les jeunes que vous accompagnez, envoyer un mail à itineraires@le-prado.fr

<https://reconnect.fr/>